

Aménagement circulation et stationnement

Madame, Monsieur,

Travaux d'aménagement

Rue Grégoire de Tours

Jusqu'au 28 juin 2026 :

- La circulation des véhicules est interdite.
- Le stationnement des véhicules est interdit.

Référence arrêté municipal n°26-AT-0141

Mairie d'Amboise

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr